

Habilitation à l'évaluation externe

Else Consultants est habilité par l'ANESM pour réaliser l'évaluation externe des établissements sociaux et médico-sociaux.

Nous sommes habilités par L'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et des Services sociaux et Médico-sociaux (N° H2009-11-124).

Depuis de nombreuses années, notre équipe accompagne les établissements du secteur médico-social dans leur démarche qualité. A présent, nous sommes en mesure d'aider ces structures à répondre à leur obligation réglementaire de faire appel à une organisme externe habilité pour évaluer la qualité de leurs prestations.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !